

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

F. JOÛON DES LONGRAIS. — *L'Est et l'Ouest. Institutions du Japon et de l'Occident comparées, six études de sociologie juridique*. Paris, Institut de recherches d'histoire étrangère, 4, rue de la Terrasse (17°), 1959. In-8°, xviii-498 pages.

Le Japon est loin de la Bretagne et les citations de Bertrand d'Argentré relevées dans cet ouvrage ne suffiraient pas à nous justifier d'en parler ici. Mais nous croyons bon de faire connaître, de révéler à certains Bretons des œuvres dont les auteurs sont bretons et font honneur à la Bretagne.

M. Frédéric Joüon des Longrais est Rennais, il a acquis ses premiers grades universitaires dans nos Facultés. Il avait été formé à bonne école, dans sa propre famille, puisque son père a laissé des travaux historiques de premier ordre souvent utilisés par nos contemporains. Chartiste lui-même, l'auteur dont nous parlons a été acheminé par une carrière bien remplie vers les postes importants de professeur à l'École des Chartes et à l'École des hautes études (Sorbonne). Il s'est de bonne heure penché sur l'histoire de l'ancien droit tant français qu'étranger, notamment du droit anglais. Grand voyageur, ayant accompli plusieurs fois le tour du monde, sa sympathie s'est portée vers le Japon.

Aussi le Gouvernement s'est-il adressé à lui lorsque, dans des circonstances difficiles, périlleuses, il a dû pourvoir d'un directeur la Maison franco-japonaise, qui est notre institut historique à Tokio. C'est ainsi que M. Joüon des Longrais a été amené à séjourner là-bas pendant sept ans, dont plusieurs années de guerre qui l'ont exposé aux risques les plus graves.

Dieu merci, les bombes ont respecté sa personne et ses notes volumineuses, fruit de son travail. De là est sortie une série de publications que nous indiquons sans essayer une analyse qui dépasserait notre compétence.

En même temps qu'il donnait des articles sur la *Chevalerie de l'Est et de l'Ouest* (1), puis sur un *Coutumier maritime japonais* (2), M. Joüon des Longrais écrivait un gros livre de 475 pages qui n'était cependant qu'un tome troisième : *L'Age de Kamakura, sources, 1150-1333, Archives, Chartes japonaises* (1950). Il y étudiait ce que nous appelons, un peu grossièrement, le matériel historique, de quels documents disposent les historiens du Japon médiéval ? Où sont conservés ces précieux textes ? Quelles en sont les règles de rédaction permettant d'en apprécier la portée, la validité ? Ouvrage magistral, guide indispensable pour les Européens et même pour les Japonais. Les tomes I et II qui ont été réservés et sont prêts, contiendront l'introduction et l'exposé des sources de l'histoire politique, littéraire, artistique, religieuse et juridique du Japon médiéval.

Entre temps, avec les encouragements et les conseils de M. Joüon des Longrais, comme directeur de la Maison, paraissaient divers ouvrages, fort précieux, œuvre des pensionnaires de la fondation (3).

Pour revenir à *l'Est et l'Ouest*, disons brièvement qu'on y étudie parallèlement les institutions du Japon, d'une part, celles de la France et de l'Angleterre, de l'autre, et cela en six chapitres essentiels de l'organisation politique : 1° le Manoir, c'est-à-dire le domaine rural, son exploitation agricole, sa structure sociale ; 2° la féodalité ; 3° les classes de la société, noblesse, paysans serfs et libres ; 4° ici, nous entrons dans le droit privé sur des points vitaux, savoir : le Mariage ; 5° la Filiation et finalement 6° la Famille et les successions.

Je n'ai pas à attester ici l'immense érudition de l'auteur, on s'en rendra vite compte, mais il possède des qualités plus rares chez les historiens, un sens philosophique qui domine les sujets de deux manières : en débordant le cadre chronologique du moyen âge pour descendre jusqu'à

(1) Extrait du *Recueil d'études sociales à la mémoire de Frédéric Le Play*. Paris, 1956.

(2) Extrait des *Etudes d'histoire du droit privé offertes à M. Pierre Petot*. Paris, 1958.

(3) Citons : Florent GUILLAIN, *Châteaux-forts japonais*, dans le *Bulletin de la Maison franco-japonaise*, t. XIII, n° 1, 1942, et Noël PÉRI, *Etudes sur le Nô, drame lyrique japonais*, Tokio, Maison franco-japonaise, 1944.

nos jours afin de contempler un long enchaînement de causes et d'effets, et aussi parce qu'il saisit vivement et fait voir, non sans pittoresque parfois, les aspects concrets que revêtent les applications d'une loi ou d'une coutume et leurs contre coups sur la destinée des peuples. Par cette hauteur de vue, l'ouvrage impressionnera profondément ses lecteurs.

J'ajoute qu'ainsi présentées, les institutions françaises et anglaises, connues dans leurs plus modernes recherches, fourniront un tableau fort instructif même pour les historiens dont le Japon ne hante pas fréquemment l'esprit.

Il nous reste à souhaiter qu'un labeur si original soit offert au public dans toute son ampleur par la prompte impression des ouvrages que M. Joüon des Longrais conserve en manuscrit et par ceux vers lesquels le portera sa curiosité toujours en éveil.

B.-A. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ.

H.-Fr. BUFFET. — *Ille-et-Vilaine* [Bretagne], *aspect géographique, historique, touristique, économique et administratif du département*. Paris, Soc. nouv. édit. Alépée, 1959. Gr. in-8°, 184 p., richement illustré.

Ce volume destiné à faire connaître et aimer le département à ses hôtes de marque répond merveilleusement à son but. Certes, le point de vue de l'économiste n'y est point négligé, mais ce qui nous retient, c'est la présentation de tout ce qui, sous le rapport historique, archéologique, folklorique, peut plaire au visiteur. L'illustration est un modèle du genre : sujets judicieusement choisis, composition artistique des sites, exécution excellente. On connaît assez par ailleurs l'écrivain qu'est M. H.-Fr. Buffet pour savoir quel charme, sous sa plume, nombre d'habitants découvriront à leur propre département. Son sens de la beauté, son amour de la vie populaire, son érudition se réunissent pour faire de ce beau volume un succès.

B.-A. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ.

Morbihan, aspect géographique, historique, touristique, économique et administratif du département. Coll. « Les Documents de France », éd. Alépée et C^{ie}. Gr. in-8°, Paris, 201 pages.